



**ACADÉMIE
DE RENNES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BTS Conception des Produits Industriels

Session 2023

Calendrier des épreuves

Candidats individuels ou inscrits à un centre de formation à distance

EPREUVES	DATES	HORAIRES
EPREUVES ECRITES		
U31 – Mathématiques <i>(candidats ne relevant pas du CCF)</i>	Lundi 15 mai 2023	8h00 à 10h00
E1 – Culture générale et expression	Mardi 16 mai 2023	14h00 à 18h00
E42 – Conception préliminaire	Mercredi 7 juin 2023	8h00 à 14h00
EPREUVES ORALES ET PRATIQUES		
E2 – Langue vivante étrangère Anglais <i>(candidats ne relevant pas du CCF)</i>	<i>Académie de Rennes : Mercredi 12 et jeudi 13 avril 2023</i> <i>Autres académies : selon leur organisation</i>	
EF1 – Langue vivante étrangère facultative	<i>Académie de Rennes : du mercredi 3 au vendredi 5 mai 2023</i> <i>Autres académies : selon leur organisation</i>	
U32 – Physique – Chimie <i>(candidats ne relevant pas du CCF)</i>	Mardi 23 mai 2023	
E41 – Expression du besoin et cahier des charges fonctionnel	PAS DE CANDIDAT EN 2023	
U51 – Conception détaillée	Du mardi 13 au jeudi 15 juin 2023	
U52 – Soutenance du rapport de stage industriel + EF3	PAS DE CANDIDAT EN 2023	
U61 – Projet de prototypage <i>(candidat ne relevant pas du CCF)</i>	PAS DE CANDIDAT EN 2023	
U62 – Projet collaboratif d'optimisation d'un produit et d'un processus <i>(candidats ne relevant pas du CCF)</i>	PAS DE CANDIDAT EN 2023	

Attention : la sortie des candidats n'est autorisée que 2h00 après le début des épreuves.

- **Date d'envoi des livrets scolaires** à la DEC2, 92 rue d'Antrain - CS 24209 - 35042 RENNES CEDEX : **le jeudi 1er juin 2023.**
- **Dates de retrait des dossiers** dans le centre d'examen pour les candidats individuels ou issus d'un établissement non habilité CCF :
E41 – Pas de candidats concernés en 2023
E51 – A partir du 13 avril 2023
- **Dates de dépôt des dossiers** sous format numérique dans le centre d'examen :
E41 – Pas de candidats concernés en 2023
E51 – Pour tous les candidats : **mercredi 31 mai 2023**

Les centres d'épreuves seront précisés sur les convocations que les candidats recevront sur leur compte candidat Cyclades.

AUCUN DOSSIER ÉPREUVE NE DEVRA ÊTRE TRANSMIS AU RECTORAT

- **Publication des résultats par internet** : le vendredi 30 juin au soir
- **Dates des épreuves de rattrapage** : du mercredi 5 au vendredi 7 juillet 2023.
- **Publication des résultats suite au rattrapage** : le mercredi 12 juillet 2023 au soir.

Un lien vers le site de publication sur lequel les candidats pourront consulter leur résultat personnel sera accessible depuis le site du rectorat : <https://www.ac-rennes.fr/les-resultats-aux-examens-123086>. Un lien vers le site de publication sera également indiqué sur les convocations. Les relevés de notes seront mis à disposition des candidats, dans leur espace Cyclades, le soir de la publication des résultats. Les établissements hors contrat disposeront également de ces documents via leur espace Cyclades. Concernant la consultation des résultats une documentation leur sera adressée ultérieurement.

AUCUNE INFORMATION RELATIVE AU RESULTAT NE SERA TRANSMIS PAR TELEPHONE